

La singularité de la Semaine des Océans est de réunir dans une unité de temps et de lieu des initiatives multiples, émanant d'acteurs divers et rassemblant des talents variés, au service d'une seule cause : celle des océans. C'est aussi la singularité de Monaco que d'être capable de faire travailler ensemble des forces issues d'univers différents (États et ONG, institutions nationales et internationales, entreprises et scientifiques). Et c'est le sens de cet appel que de montrer la nécessité d'une union de toutes les énergies au service de l'océan, réalité unique faisant le lien entre les pays, les activités et les hommes.

MANIFESTE DE MONACO POUR L'OCÉAN

Sur toute la surface de la Terre, un seul et même océan nous relie les uns aux autres, assure la vie de cette Planète et celle de ses habitants.

Dépassant les frontières des États et traversant les continents, il couvre les deux-tiers de la surface du globe et représente 97 % de sa biosphère. Il joue un rôle déterminant dans ses équilibres climatiques et météorologiques. Selon le GIEC, il produit 50 % de notre oxygène et absorbe 25 % de notre CO₂. Il abrite une biodiversité et une richesse indispensables à la vie de la Terre et à celle de l'humanité.

Aujourd'hui, plus d'un milliard de nos contemporains trouvent dans le poisson leur source principale de protéines animales. Les zones littorales abritent près de la moitié des humains. Plus de 80 % de nos échanges commerciaux se font par voie maritime. Demain, c'est une grande part de notre énergie, de notre alimentation et de nos matières premières qui viendront des mers.

- À condition que nous sachions les préserver.
- À condition que nous sachions nous unir pour cela.
- À condition que nous sachions construire une nouvelle alliance entre l'homme et la mer.
- Cette alliance est l'affaire de tous.
- Elle est l'affaire des organisations internationales, qui doivent se saisir des différents enjeux qui déterminent l'avenir des océans, dans le sillage du SDG 14 énoncé par l'ONU : le développement des aires marines protégées, la protection de la haute mer et de sa biodiversité et la mise en place de normes internationales contraignantes.
- Elle est l'affaire des États, qui doivent mieux préserver les mers dont ils ont la responsabilité, et mieux prévenir les dégâts que notre mode de développement leur inflige, à travers notamment la pollution des eaux et le réchauffement climatique.
- Elle est l'affaire des institutions scientifiques, qui doivent continuer d'explorer ces zones méconnues de la Terre que notre ignorance nous empêche souvent de protéger efficacement.

- Elle est l'affaire des ONG, qui doivent coordonner leurs efforts, au service des océans, de leur préservation et du développement harmonieux des populations littorales.
- Elle est l'affaire des entreprises, qui doivent mettre leur capacité d'innovation au service d'une économie marine responsable, capable de générer de la croissance sans appauvrir les mers.
- Elle est l'affaire en particulier des acteurs de la mer, qui doivent comprendre que leur avenir ne saurait être assuré par des calculs à court terme, mais implique une gestion durable des mers et de leurs ressources.
- Elle est l'affaire, enfin, des citoyens et des consommateurs, qui doivent agir dans leur vie quotidienne et être toujours plus vigilants, toujours plus exigeants, car chacun de nous, à son niveau et avec ses moyens, porte la responsabilité de ce patrimoine commun.

C'est tous ensemble, par le dialogue et la coopération, que nous parviendrons à créer une nouvelle alliance entre l'humanité et l'océan, une alliance seule à même de garantir notre avenir et celui de la Terre.

Monaco, le 3 avril 2017

S.A.S. le Prince Albert II de Monaco

M^{me} Ségolène Royal

*Ministre Français de l'Environnement, de l'Énergie
et de la Mer, chargée des Relations internationales
sur le climat*

M. Gian Luca Galletti

*Ministre Italien de l'Environnement
de la Préservation du Territoire et de la Mer*